



## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

No. 0022\_Mineralputz\_Diamant\_1\_2013-06-18

1. Code d'identification unique du produit type: **EN 998-1 – CS II**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: **Knauf Bauprodukte Mineralputz Diamant 1 mm**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:  
**Mortier d'enduit de parement CR pour l'intérieur et l'extérieur**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
**Knauf Gips KG, Am Bahnhof 7, D-97346 Iphofen, Allemagne**  
**Tel. +499323 31-0, Fax: +499323 31-277, e-mail: Zentrale@Knauf.de**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 4**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: **Non concerné – contient moins de 1 % en masse ou en volume de matières organiques.**  
**Essais de type initiaux du produit et contrôle de la production en usine par le fabricant.**

### 9. Performances déclarées

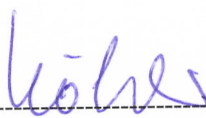
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A1	EN 998-1: 2010-09
Absorption d'eau	W 0	EN 998-1: 2010-09
Coefficient de diffusion de la vapeur d'eau	$\mu \leq 20$	EN 998-1: 2010-09
Adhérence à l'issue	$\geq 0,08 \text{ N/mm}^2$ - FP: A, B ou C	EN 998-1: 2010-09
Conductivité thermique ( $\lambda_{10, \text{dry, mat}}$ )	$\leq 0,82 \text{ W/(m}\cdot\text{K)}$ p. P = 50% $\leq 0,89 \text{ W/(m}\cdot\text{K)}$ p. P = 90%	EN 998-1: 2010-09
Durabilité	NPD	EN 998-1: 2010-09
Substances dangereuses	NPD	EN 998-1: 2010-09

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: **Non concerné**

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:  
ppa. Ulrich Köhler  
(Directeur)

Iphofen, 2013-06-18

  
-----  
(signature)